

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine

**Décision n° 8326 du 3 juillet 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne**

NOR : INTJ2016728S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 18436 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929976S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} août 2020 :

Ferrand Jean-David NIGEND : 156911 NLS : 8014758

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2020 :

Jammot Sébastien NIGEND : 219429 NLS : 8065177

Tignol Stéphanie NIGEND : 204189 NLS : 8055133

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2020 :

Saintangel David NIGEND : 170159 NLS : 8025389

Pradel Ludovic NIGEND : 240984 NLS : 8087968

Sauvanet Julien NIGEND : 228518 NLS : 8076803

Diaz Diégo NIGEND : 241175 NLS : 8088014

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2020 :

Creusot Ludovic NIGEND : 316476 NLS : 8092561

Bomble Jean-Baptiste NIGEND : 333967 NLS : 8133504

Cartier Caroline NIGEND : 241069 NLS : 8087791

Routier Matthieu NIGEND : 309431 NLS : 8106785

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 juillet 2020.

*Le général, commandant adjoint de la région
de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Haute-Vienne,*

H. FLAMMANT